

Bruxelles, le 3 juin 2010

### Inscriptions en première secondaire : premier bilan de la CIRI

Au terme de sa réunion plénière, qui s'est tenue ce jeudi 3 juin, la Commission Interréseaux des Inscriptions (CIRI) souhaite faire le point avant de poursuivre la phase finale du processus d'inscription en première année du secondaire. Pour rappel, le rôle de la CIRI est d'optimiser les préférences exprimées par les familles et faire ainsi « remonter » les élèves au plus près de la première préférence exprimée. En aucun cas la CIRI n'imposera une école aux parents.

Lors de la période de demande d'inscriptions, du 26 avril au 7 mai, un total de 42.969 demandes ont été enregistrées dans 465 implantations scolaires. Parmi ces demandes, 9.920 l'ont été à Bruxelles, à comparer aux 9.789 élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année en septembre 2009 à Bruxelles. Ceci laisse supposer qu'à Bruxelles, la toute grande majorité des parents ont déposé leur formulaire unique dans une école pendant cette période.

Parmi ces demandes, 40.521 élèves ont définitivement été inscrits dans l'école de leur première préférence (94,3 %).

La CIRI doit donc traiter la situation de 2448 élèves.

55 écoles ont eu recours à la procédure de classement prévue par le décret. Parmi celles-ci, 20 étaient déjà complètes l'année dernière et n'ont donc attribué que 80% des places annoncées. Les écoles n'ayant pas attribué toutes les places déclarées comptabilisent encore 1.245 places disponibles. De nombreux élèves ont donc toujours la possibilité de voir leur première préférence rencontrée.

Ces 2.448 élèves se répartissent comme suit :

- 1853 à Bruxelles pour 3.193 places encore disponibles, dont 690 dans des écoles saturées l'année dernière. A Bruxelles, 9.920 demandes ont été reçues et 81,32 % de ces demandes sont satisfaites à ce stade dans leur 1<sup>ère</sup> préférence ;
- 248 en Brabant Wallon pour 1.072 places encore disponibles, dont 49 dans des écoles saturées l'année dernière. Dans le Brabant Wallon, 4.160 demandes ont été reçues et 94,04 % des demandes sont satisfaites à ce stade dans leur 1<sup>ère</sup> préférence ;
- 347 dans le reste de la Wallonie pour 18.466 places encore disponibles. Dans le reste de la Wallonie , 28.728 demandes ont été reçues (98 % des demandes satisfaites à ce stade dans leur 1<sup>ère</sup> préférence).

Parmi les 809 élèves scolarisés en 6<sup>e</sup> primaire en dehors de la Communauté française, 676 ont obtenu leur 1<sup>ère</sup> préférence à ce stade, ce qui donne 83,6 % de satisfaits.

La CIRI a finalisé le travail de vérification et d'encodage des 2.448 dossiers, permettant le lancement de la phase d'optimisation proprement dite. Contact a été systématiquement pris avec les familles lorsque des questions se posaient (informations illisibles, écoles mentionnées plusieurs fois à des places différentes...).

La CIRI vérifiera scrupuleusement l'ensemble des résultats la semaine prochaine. Dans la foulée, elle traitera les situations exceptionnelles ou de force majeure, conformément aux dispositions du décret.

**Contact** : Eric ETIENNE, Porte-parole de MD SIMONET, [eric.etienne@gov.cfwb.be](mailto:eric.etienne@gov.cfwb.be), 0473/75.62.18

**Sabine GEORGES** | Assistante de Monsieur Arthur BELLEFLAMME - Chef de Cabinet

Cabinet de la Ministre Marie-Dominique Simonet

Ministre de l'Enseignement Obligatoire et de Promotion sociale  
Place Surllet de Chokier, 15-17

1000 Bruxelles  
GSM +32 475 850 160 | Tel +32 2 801 78 25 | Fax +32 2 801 78 30

<http://www.simonet.cfwb.be> | <http://www.marie-do.be>